

Le Président
Ancien Ministre
Président du Département
de la Charente-Maritime

Monsieur Bruno LE MAIRE
Ministre de l'Économie et des Finances
139 rue de Bercy
75572 PARIS CEDEX 12

Réf. CAB/CJD

Paris, le 24 juin 2020

Monsieur le Ministre,

La crise sanitaire liée au Covid-19 affecte l'ensemble de la société française et internationale. La filière nautique se trouve ainsi fortement fragilisée par l'arrêt des chantiers de construction pendant cette période, mais aussi par la reprise incertaine.

Fortement saisonnière, particulièrement dépendante du tourisme et de l'export, le secteur nautique craint particulièrement les conséquences de la récession des marchés de l'Europe, notamment la zone méditerranéenne et de l'Amérique du Nord.

Alors que la filière nautique joue un rôle déterminant pour l'animation, la vitalité et l'économie des territoires, notamment littoraux, l'Assemblée des Départements de France se fait l'écho des demandes exprimées par la Fédération des Industries Nautiques relayées également par les Régions. En effet, les Départements comme les Régions du littoral, sont des acteurs majeurs de l'économie maritime et du tourisme sur nos côtes. La filière de la plaisance participe à ce titre au dynamisme de l'économie littorale et touristique de nos territoires.

Ainsi, l'Assemblée des Départements de France apporte-t-elle son soutien aux demandes qui vous ont été formulées afin que le gouvernement puisse soutenir, par la création d'un fonds spécifique, la filière nautique.

.../...

Ce fonds financier pourrait servir utilement à la relance des activités par (et pour) les salons nautiques Français (Cannes, la Rochelle et Paris) et par une aide aux exposants des principaux salons internationaux qui se dérouleront cet automne et cet hiver (Amsterdam, Dusseldorf et Miami). Une partie importante de l'avenir de l'industrie nautique française se joue en effet lors des grands salons nautiques où se font l'essentiel des commandes.

La situation que traverse actuellement notre pays nécessite que tous les moyens disponibles soient mis en œuvre.

Vous remerciant par avance de l'attention que vous porterez à cette demande, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Dominique BUSSEREAU

